

quart de lieue de ma retraite ordinaire; j'y avais aussi deux refuges excellents, de manière qu'en cas d'évènement, je n'étais point embarrassé et pouvais dérouter les plus intrépides perquisiteurs.

Pendant cet hiver, je me couchais toujours avec mon hôte, sans jamais me déshabiller, crainte de surprise, et dans ce cas je pouvais me jeter dans une petite cache pratiquée au-dessus de moi, dans le foin, et de là je pouvais aisément gagner ma retraite ordinaire au bas du clos de la maison. Je me levais ordinairement à quatre heures du matin et me couchais au jour. Je jouis d'assez de tranquillité jusqu'au mois de mars, j'avais souvent des avis de visite qui ne s'effectuait pas; cependant, dans le mois d'avril, il y en eut deux de faites par les gardes nationales de Feurs, Néronde, Rozière et autres villages voisins, elles vinrent au nombre de quinze cents ou deux mille; ces misérables se répandirent dans le village de V... et celui de Sainte-A...; dévastèrent les églises, arrachèrent les croix et se livrèrent aux plus grands désordres; ils arrêtèrent plusieurs habitants et même des femmes pour cause de fanatisme; dans le même temps, les gardes nationales de Roanne et de St-Symphorien, de Rogny, etc., se portèrent également sur Saint-Just, et s'y conduisirent de la même manière. Ayant été averti d'avance, je m'étais retiré dans mon souterrain, au-dessous d'un chemin public d'où je pouvais entendre passer toutes ces bandes de Sans-Culottes; leurs visites ne furent pas très-exactes à Sainte-A..., excepté chez M..., auquel ils en voulaient beaucoup, comme le plus riche du village. La terreur, à cette époque, régnait dans tout le département avec plus d'activité que jamais. Javogues, représentant du peuple, faisait arrêter tous les propriétaires, tous les honnêtes gens du pays; de bons patriotes n'étaient pas même épargnés et toutes les classes étaient atteintes; des troupes révolutionnaires étaient répandues dans les environs. Ces ri-